



La Great-West SOLUTIONSPharma

Avantages pharma-réseau

Votre employeur ajoute une nouvelle option à votre régime d'assurance-médicaments de la Great-West. Dans le contexte de la nouvelle initiative Avantages pharma-réseau, votre contribution est réduite lorsque vous faites exécuter vos ordonnances dans une pharmacie Costco Wholesale.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Le coût d'exécution d'une ordonnance varie d'une pharmacie à l'autre. Costco vend des médicaments d'ordonnance à des prix avantageux grâce à des frais d'exécution d'ordonnance réduits et à un coût global des ordonnances inférieur à la moyenne.
- Il n'est pas nécessaire de détenir une carte de membre pour avoir recours aux services d'une pharmacie Costco. Lorsque l'agent d'accueil vous demande votre carte de membre, indiquez-lui que vous vous rendez seulement à la pharmacie. Vous devez toutefois être un membre de Costco pour acheter des articles autres que des médicaments d'ordonnance.
- Les services de consultation auprès d'un pharmacien Costco sont offerts pour vous aider à comprendre l'information relative à vos médicaments et à obtenir les meilleurs résultats possible. Vous pouvez également profiter gratuitement des cliniques de santé et de bien-être des pharmacies Costco.
- Si vous êtes un membre de Costco, vous pouvez bénéficier de tous ses produits de santé, comme les articles de lunetterie et les aides auditives.
- Vous pouvez continuer de vous procurer vos ordonnances à la pharmacie de votre choix, mais le fait de vous approvisionner au Costco permet de réduire le montant que vous déboursez, tout en diminuant directement le coût de votre régime collectif.



À PROPOS DE LA NOUVELLE CARACTÉRISTIQUE DU RÉGIME

Lorsque vous faites exécuter une ordonnance au Costco, vous bénéficiez d'un taux de remboursement plus élevé de 10 % par rapport aux ordonnances exécutées dans une autre pharmacie.

L'initiative Avantages pharma-réseau de la Great-West a été conçue pour vous offrir des options avantageuses pour vous comme pour votre employeur. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le gestionnaire de votre régime.